



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE

N°005/HAC/SP/2021

La Haute Autorité de la Communication (HAC) informe les postulants pour la Carte de presse professionnelle que la dernière phase de l'enrôlement débutera le lundi, 1^{er} Mars 2021 pour la zone spéciale de Conakry.

Cette phase concerne tous les postulants n'ayant pas été enrôlés par nos équipes lors de la première phase.

La Haute Autorité de la Communication (HAC) précise également que la durée de l'enrôlement des postulants est de :

- Quatre (4) jours pour la zone de Matoto ;
- Quatre (4) jours pour la zone de Kaloum
- Et six (6) jours pour la zone de Ratoma.

La HAC demande à toutes les personnes concernées de rester sur place pour le bon déroulement de ces missions.

Conakry, le 25 Février 2021

La Haute Autorité de la Communication

